



# FAO flash

## Bureau du Togo

N° 16, Décembre 2011

### Sommaire :

#### ⇒ RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE

- Formation des Agents recenseurs de l'ICAT et Pré-dénombrement des exploitants agricoles

#### ⇒ APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

- Promotion et Développement de la Filière Avicole et Mise en Place d'un Fonds de Développement de l'Elevage

#### ⇒ VALORISATION DES RESSOURCES GENETIQUES ANIMALES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

- Réunion consultative d'Experts sur la valorisation des Ressources Génétiques Animales en Afrique de l'Ouest et du Centre

#### • Deuxième réunion du Comité de pilotage du Point Focal Sous-Régional pour les Ressources Génétiques Animales en Afrique de l'Ouest et du Centre (PFS-R-RGAN-AOC)

#### ⇒ APPUI A LA RELANCE DU SECTEUR SEMENCIER

- Réunion du Comité de Pilotage

## RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE 2011

### Formation des Agents recenseurs de l'ICAT et Pré-dénombrement des exploitants agricoles

#### Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet «TCP/TOG/3303 - Assistance préparatoire au Recensement National de l'Agriculture (RNA)», financé sur les ressources de la FAO, une équipe de consultants nationaux, composée de deux Statisticiens et d'un Agronome Spécialiste en genre, a effectué du 30 novembre au 18 décembre 2011, une mission de formation des agents de l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT) et de suivi du pré-dénombrement du RNA dans les régions Centrale, de la Kara et des Savanes.

La formation des agents de l'ICAT vient compléter la première qui a été dispensée aux agents de la Direction des Statistiques Agricoles, de l'Informatique et de la Documentation (DSID) dans le cadre du RNA pilote. En effet, pour assurer le démarrage effectif du pré-dénombrement, une formation s'avère nécessaire pour les agents de l'ICAT qui viennent renforcer le dispositif existant. La mission a été réalisée sous la supervision technique de la DSID en collaboration avec l'ICAT et la Représentation de la FAO au Togo.

#### Objectifs de la mission

Les objectifs assignés à la mission sont :

- Former quatre cents (400) agents de l'ICAT (Techniciens Spécialisés et Conseillers Agricoles) sur les techniques de collecte de données ; ces derniers sont répartis sur toute l'étendue du territoire national ;
- Lancer le pré-dénombrement sur le terrain ;
- Suivre le début de la collecte sur le terrain.

Initialement prévue pour couvrir l'ensemble du pays, la mission n'a finalement eu à former que les Conseillers Agricoles et les Responsables CSE des trois régions septentrionales (Centrale, Kara et Savanes). La formation des agents des deux régions méridionales (Maritime et Plateaux) a été différée pour le mois prochain.

#### Méthodologie de travail

Pour atteindre les objectifs sus-mentionnés, la mission s'est appuyée sur les méthodes suivantes :

- Formation théorique d'un jour en salle, compte tenu du niveau des Conseillers Agricoles ;
- Supports didactiques à travers des diaporamas ;
- Approche participative basée sur l'échange d'expériences ;
- Organisation pratique à travers l'initiation aux cartes de Zone de Dénombrement (ZD).

#### Formation des agents

La formation, qui s'est tenue dans les Chefs-lieux des trois régions, a touché 175 agents (172 Conseillers Agricoles et 3 Responsables CSE) dont 7 femmes et s'est déroulée suivant les périodes mentionnées dans le tableau ci-après.

*Tableau 1 : Récapitulatif des agents formés par région et selon les dates de formation*

Régions	Agents formés	Dates
Centrale	58	02/12/2011
Kara	63	12/12/2011
Savanes	54	07/12/2011
Total	175	

La formation théorique en salle a visé l'harmonisation et l'assimilation de la technique de collecte. Elle s'est faite de façon participative et s'est focalisée sur les modules de formation suivants :

- L'aspect genre et statistiques agricoles et
- La présentation des documents techniques du RNA (le questionnaire module de base, le questionnaire village, le manuel d'instructions des agents recenseurs et les cartes des ZD).

La formation sur l'aspect genre et statistiques agricoles a été développée pour mettre l'accent sur l'importance et l'interaction du genre dans la production agricole. Elle a porté sur quatre modules : (i) différence entre genre et sexe ; (ii) stéréotypes et rôles du genre dans le secteur agricole ; (iii) rappel des disparités du genre liées aux ressources productives dans le RNA 1996 ; (iv) prise en compte du genre dans le RNA 2011.

Le niveau de connaissance antérieure en matière de genre a été appréciable dans la région de la Kara pour la majorité des participants ; par contre le nombre des agents ayant eu une formation dans le domaine reste faible (environ 15%). Dans les deux autres régions, les agents n'ont reçu aucune formation ; cependant, ils sont à peu près 5% à en avoir entendu parler.

Les documents techniques permettant de remonter les informations indispensables à la constitution de la base de sondage pour la réalisation du RNA et des enquêtes futures ont constitué le soubassement de cette formation. Des exposés ont été faits sur les concepts et définitions, le remplissage des différents questionnaires et la lecture des cartes des ZD.

#### **Organisation de la collecte sur le terrain**

Il a été confié à chaque Conseiller Agricole, trois (3) ZD à recenser pendant une durée de quatre (4) semaines. Selon les estimations des consultants, le Conseiller Agricole aura à recenser dans chaque ZD, 150 à 200 ménages ; ce qui correspond au remplissage de près de 75 questionnaires module de base et 1 à 3 questionnaires village.

*Tableau 2 : Répartition des ZD à recenser*

Régions	Conseillers Agricoles formés	Nombre de ZD
Centrale	57	171
Kara	62	186
Savanes	53	159
Total	172	*516

\* : les 516 ZD correspondent à plus de 10% des ZD totales à recenser

#### **Suivi de la collecte des données sur le terrain**

Le suivi n'a pas pu atteindre les objectifs prévus (70% environ de taux de réalisation) pour les raisons suivantes :

- Région Centrale : absence des ménages dans leur lieu de résidence pour les opérations de récoltes de produits agricoles ;
- Région de la Kara : sensibilisation de la population pour l'organisation de la collecte.

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre de ZD suivies par région :

*Tableau 3 : Nombre de ZD suivies par région*

Régions	Jours de suivi	ZD retenues	ZD suivies
Centrale	3	13	11
Kara	2	11	4
Savanes	2	8	8
Total	7	32	23

#### **Conclusions et recommandations**

D'une manière générale, il a été noté que le niveau d'assimilation du module de base et du questionnaire village est très appréciable pour les agents formés.

A l'issue de la formation et du suivi sur le terrain, les conclusions suivantes peuvent être tirées :

- Les Conseillers Agricoles maîtrisent le remplissage des questionnaires et connaissent parfaitement leur zone d'action ;
- L'absence des ménages dans leur lieu de résidence qui pourrait constituer un obstacle est surmontée par l'ingéniosité des agents.

Compte-tenu de ce qui précède, la mission recommande ce qui suit :

#### A l'endroit de la DSID :

- La formation des agents de l'ICAT des deux régions méridionales couplée avec l'exécution de la collecte dans une ZD par Conseiller Agricole ;
- L'utilisation des Conseillers Agricoles au poste de contrôleur dans le dispositif ;
- L'organisation de la formation du personnel d'encadrement technique (coordination et supervision) ;
- L'organisation du recrutement des agents recenseurs.

#### A l'endroit de la FAO :

- Appui à la DSID dans la mise en place des fonds de contrepartie togolaise pour la réalisation du RNA.

## APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

### Promotion et Développement de la filière avicole Mise en place d'un Fonds de Développement de l'Elevage

#### 1. Introduction

Dans le cadre de la relance de l'élevage au Togo, le Gouvernement togolais a initié deux études qui ont été réalisées avec l'appui financier de la FAO : la première sur la promotion et le développement de la filière avicole au Togo

et la seconde sur la mise en place d'un fonds de développement de l'élevage. Un atelier de validation de ces études a été organisé à la FOPADESC du 13 au 15 décembre 2011 et a regroupé près de 70 participants représentant les services publics, les organisations des producteurs du

secteur Elevage, les acteurs privés de la filière Elevage, les institutions de micro finance et la FAO.

L'objectif de cet atelier est de faire contribuer les acteurs de l'élevage situés en amont comme en aval afin d'obtenir des rapports d'étude qui prennent en compte toutes les préoccupations.

## 2. Déroulement de l'atelier

Les travaux de l'atelier se sont déroulés en trois étapes : (i) la cérémonie d'ouverture, (ii) la présentation des résultats des études suivie de débats et (iii) les travaux en commission.

### 2.1 Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux interventions : celle du Chargé de Bureau de la FAO au Togo et celle du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.



Photo du présidium lors de la cérémonie d'ouverture

### 2.2 Travaux de l'atelier

#### JOUR 1 : Validation du Rapport de l'Etude sur la Promotion et le Développement de la Filière Avicole

Le premier jour de l'atelier a été essentiellement consacré à la validation du rapport de l'étude sur la promotion et le développement de la filière avicole.

#### Présentation du rapport de l'étude

Les grandes lignes du rapport ont été présentées par le Consultant, M. Georges Abbévi ABBEY qui, après avoir développé le contexte, les objectifs, et la méthodologie adoptée, a exposé les résultats de l'étude qui sont structurés en trois points :

- **Analyse des acteurs et flux :** situation actuelle de la production avicole et différents acteurs intervenant dans la filière ;

- **Analyse des atouts et contraintes de la filière :** principaux atouts et faiblesses de la filière ;

- **Stratégie de développement de la filière avicole au Togo :** articulée en quatre objectifs généraux, tous déclinés en axes d'intervention ; sa mise en œuvre devrait permettre l'atteinte des résultats attendus.

#### Travaux des commissions

Deux commissions ont été mise en place pour discuter du contenu du rapport de l'étude :

- **Commission n°1 :** Diagnostic du sous secteur avicole : atouts et contraintes. Des observations de formes et de fonds ont été apportées et intégrées directement au document de rapport ;

- **Commission n°2 :** Matrice du cadre logique et le plan de mise en œuvre.

Chaque commission a présenté en séance plénière les résultats de ses travaux, lesquels ont fait objet de débats et améliorés par les contributions des participants. La matrice du cadre logique comporte les axes opérationnels, les contraintes majeures, les actions à mener, les résultats attendus et les indicateurs de progrès.



Les participants suivant la présentation du rapport de l'étude

#### JOUR 2 et 3 : Validation de l'Etude sur le Fonds de Développement de l'Elevage

Les jours 2 et 3 ont été consacrés à la validation du rapport de l'étude sur le Fonds de développement de l'Elevage.

#### Présentation du rapport

La présentation des résultats de l'étude a été faite par le Consultant national, M. Adodo ABALO.

La présentation s'est appesantie sur :

- Les objectifs essentiels du fonds ;
- Les ressources financières pour faire fonctionner le fonds
- Le cadre institutionnel du fonds ;
- L'organigramme pour l'administration du fonds ;
- Les axes prioritaires d'intervention et les principales actions à être financées par le fonds.

#### Travaux en commission

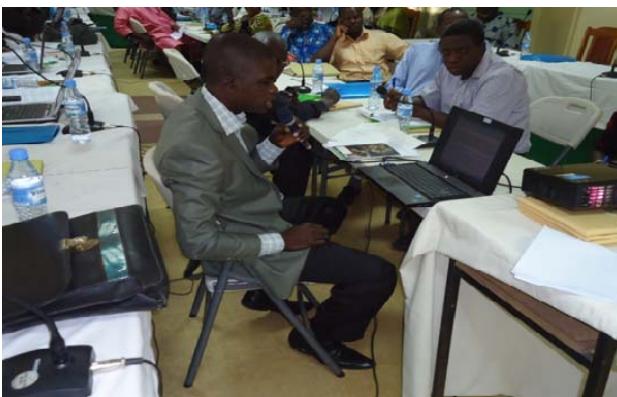
Trois commissions ont été mises en place :

- **Commission n°1 :** Analyse de l'environnement pour la mise en place d'un FDE et stratégie du financement du fonds ;
- **Commission n° 2 :** Forme juridique et le cadre institutionnel du FDE ;
- **Commission n° 3 :** Axes prioritaires et actions à financer par le FDE.



Présentation du rapport de l'étude FDE par le consultant national Adodo ABALO

## Présentation et discussion des résultats des travaux en commission



Séance de restitution des travaux des commissions

Les commissions ont fait des observations de forme et de fond sur le rapport. Les points suivants sont ont été relevés :

- **Pertinence du fonds** : la mise en place du fonds est justifiée par la nécessité de renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelle du secteur, d'avoir des données statistiques fiables pour le secteur, de soutenir les activités de production pour pallier au déficit constaté ;
- **Mécanismes de captation des fonds** : il a été proposé de faire des ristournes sur les taxes de transhumances, les taxes de marché, les taxes douanières (importation des animaux vivants, les produits congelés, les intrants d'élevage, les produits vétérinaires...), les taxes sanitaires, les taxes d'abattage, etc. et d'informatiser le système, avec la mise en place d'un guichet unique ;

- **Stratégies de financement et de pérennisation du fonds** : en plus des mécanismes de captation, il est proposé des plaidoyers auprès des bailleurs de fonds nationaux et internationaux. ;
- **Double tutelle de gestion du fonds** : la tutelle technique sera assurée par le MAEP et celle financière par le Ministère de l'Economie et des Finances ;
- **Le CIG** devra jouer le rôle d'un Conseil d'Administration ;
- **La recherche par le FDE de fonds à taux bonifiés** pour les mettre à la disposition des institutions financières en vue de faciliter les conditions d'accès du secteur d'élevage aux crédits,

## Recommandations des jours 2 et 3

Des échanges après ces présentations, il ressort ce qui suit :

- Ajouter en dehors des jeunes encadrés par le Ministère du Développement à la Base, les organisations des jeunes en général, comme groupes cibles devant bénéficier du Fonds ;
- Promouvoir les unités conventionnelles de mesure dans la vente des bétails pour faciliter les statistiques ;
- Spécifier les taxes légales dans les marchés ;
- Réactualiser la liste des Institutions de Micro Finance ;
- Mener une étude relative à la maîtrise des flux financiers générés par les différentes transactions de la filière animale
- Explorer les possibilités de collaboration entre le futur fonds et l'ANPGF.

## VALORISATION DES RESSOURCES GENETIQUES ANIMALES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

### Réunion consultative d'Experts sur la valorisation des Ressources Génétiques Animales (RGAn) en Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC)

#### Introduction

La diversité des ressources génétiques animales destinées à l'agriculture et à l'alimentation est en baisse continue. Plus de 10 % des races connues ont disparu durant les dernières décennies et 15% sont en danger d'extinction. Le facteur économique est parmi les éléments qui ont un effet significatif sur la disparition ou la survie d'une race ; cet aspect est surtout important quand les ressources génétiques animales sont utilisées pour fournir des produits de base tels que la viande, le lait et les œufs.

En Afrique de l'Ouest et du Centre, la situation des Ressources Génétiques Animales (RGAn) reste non maîtrisée et la sensibilisation doit être poursuivie pour leur valorisation. Il est important de poursuivre le processus initié à Dakar en 2010 et ayant mené à la Déclaration de Libreville en juin 2011. Outre la mise en œuvre du plan de travail, les approches de valorisation et leur application au niveau de la région Afrique de l'Ouest et du Centre doivent être discutées pour conduire des actions concrètes.

Ainsi, dans le cadre de leur programme d'appui aux pays membres en matière de renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des ressources génétiques animales, le Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique, les Bureaux

sous-régionaux de la FAO pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale et la sous-Division des ressources zoogénétiques (AGAG) de la FAO, ont organisé en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche du Togo, une réunion consultative d'experts sur la «Valorisation des RGAn en Afrique de l'Ouest et du Centre» et la Deuxième réunion du Comité de pilotage du Point focal sous-régional pour les ressources génétiques animales en Afrique de l'Ouest et du Centre.

#### Objectifs de l'atelier

La rencontre, qui s'est tenue à l'Hôtel EDA OBA de Lomé (Togo) du 14 au 16 décembre 2011, et qui a rassemblé une vingtaine de spécialistes de l'élevage venant de plusieurs pays et institutions, a pour objectif global de parvenir à un renforcement des capacités sous-régionales sur la valorisation des Ressources Génétiques Animales (RGAn) en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Plus spécifiquement, elle vise à :

- Définir les objectifs et stratégies de développement de l'élevage dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- Faire le point de la situation de l'élevage dans les zones subhumides et humides en Afrique de l'Ouest et du Centre avec un accent sur le bétail "endémique" ;

- Evaluer les capacités d'exportation des pays producteurs de bétail endémique (trypanotolérant) et d'accueil des pays importateurs ainsi que les pays et zone prioritaires ;
- Proposer un programme d'actions prioritaires du Point Focal Sous Régional pour les Ressources Génétiques Animales en Afrique de l'Ouest et du Centre pour 2012-2013 ;
- Proposer une note conceptuelle pour un projet régional de valorisation des races locales ;
- Identifier les bailleurs de fonds éventuels et la procédure de requête de financement.

*Vue des participants**Table d'honneur : le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche prononçant le discours d'ouverture de l'atelier*

#### Cérémonie d'ouverture :

Deux allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture, à savoir : le mot introductif du Représentant de la FAO au Togo par intérim, Dr Pierre Kilébou M'PELE et le discours d'ouverture du Ministre togolais de l'Agriculture, de l'Agri-culture, de l'Elevage et de la Pêche, M. Kossi Messan EWOVOR.

Dans mot introductif, et avant de souhaiter la bienvenue aux participants, le premier intervenant a mis en exergue l'attention particulière que la FAO accorde à la gestion durable des ressources génétiques animales en Afrique de l'Ouest et du Centre. Il a ensuite invité les participants à tirer profit de cet atelier aux fins de rechercher des voies pour faire en sorte que les RGAn soient valorisées aussi bien dans les pays qui en possèdent que dans les pays désireux d'en acquérir. Il a terminé son propos en saluant l'engagement sans faille du Gouvernement togolais au développement de l'élevage qui joue un rôle moteur pour le développement économique et social du pays.

Pour sa part, le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, après avoir souhaité, au nom du chef de l'Etat, la bienvenue au Togo, à tous les participants, a souligné le rôle du secteur de l'élevage dans la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté tout en exhortant les participants à faire des recommandations pertinentes et opportunes aux fins d'une appropriation effective des approches de la gestion durable des ressources génétiques animales en Afrique.

#### Déroulement des travaux :

##### *Première Journée :*

Le Dr Cheikh Ly du Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique a fait une introduction générale de l'atelier et ensuite un présidium a été mis en place pour coordonner les travaux. Ce présidium est composé comme suit :

- Président : Dr Comlan Batawui, Directeur de l'Elevage - Togo ;
- Secrétaire/Rapporteur: Dr Léon Tati – Congo, membre du CP-PFS-R-RGAn-AOC ;
- Rapporteur Adjoint : Dr Balabadi Dao -Togo.

Après l'introduction de l'atelier et la présentation des participants, les exposés suivants ont été présentés et discutés :

1. Situation de l'élevage en AOC et intérêt des RGAn / Dr Mamadou Diop, Coordonateur National, PROGEBE-Sénégal ;
2. Présentations nationales : Cameroun, Congo, Gabon, Mali, Sénégal, Togo ;
3. Particularités en AO : RGAn, systèmes de production animale, échanges commerciaux entre les pays, développement et conservation / Dr Valentine Yapi-Gnaoré, Directrice CIRDES – Burkina Faso ;
4. Particularités en AC : RGAn, systèmes de production animale, échanges commerciaux entre les pays, développement et conservation / M. Mohama Liman, CEBEVIRHA -Tchad ;
5. Recherche-Développement en Elevage en AOC / Dr Hamadé Kagoné, CORAF - Sénégal ;
6. Programme de gestion des RGAn au niveau continental / Dr Nguetta Bosso, AU-IBAR – Kenya ;
7. Expériences du Togo / M. Bédibété Bonfoh - Togo ;
8. Conditions et options de valorisation des RGAn : cadre régional et expériences nationales ou sous-régionales / Dr Mohamadou Fadiga, ILRI - Mali ;
9. Valorisation des RGAn : Expériences dans le monde / M. Badi Besbes, FAO – Italie ;
10. Cas du bétail trypanotolérant / Dr Omar Diall, FAO.

◆ La présentation du Dr Diop s'est axée sur la situation de l'élevage en AOC et sur l'intérêt des RGAn. Il a notamment insisté sur la diversité des écosystèmes, les pourcentages des cheptels détenus par zone climatique, la diversité des espèces et des races exploitées, les systèmes de production, les fonctions et rôles des RGAn, les productions et les importations de viande, la consommation, les défis et les opportunités.

◆ Les présentations nationales ont mis de l'accent sur :

- L'état des RGAn dans les pays : Il a été fait le résumé sur les principales espèces d'intérêt agricole et alimentaire, les effectifs par espèces et par race disponible, les systèmes de production existants, l'état de l'offre et de la demande en RGAn et leurs produits animaux, échanges commerciaux (importations et exportations) ;
- Les programmes et les projets de développement en élevage et de conservation des RGAn ;
- Les perspectives pour le développement et la conservation des RGA.

◆ Les particularités en AO et en AC ont été discutées avec en particulier la répartition et les effectifs des cheptels en fonction des zones agroclimatiques, les races d'introduction, les systèmes de production animale, les échanges commerciaux entre les pays et le développement et la conservation des RGAn.

Les expériences du Togo ont fait l'objet de plusieurs présentations qui ont permis de s'appuyer sur le cas du Togo

pour mieux illustrer la problématique de l'utilisation et de la conservation des RGAn.

- ◆ Le point sur la Recherche-Développement en Elevage en AOC a permis de considérer les Plans Stratégique et Opérationnel du CORAF, les priorités de la recherche pour le développement de l'élevage, le partenariat et les mécanismes de financement.
- ◆ Le Programme de gestion des RGAn au niveau continental a été présenté avec un accent sur la diversité biologique animale de l'Afrique, les activités de l'UA-IBAR en faveur des RGAn et le programme continental qui concerne la conservation, la caractérisation, la collecte et l'utilisation durable des ressources génétiques animales en Afrique.



*Les participants en séance plénière*

- ◆ Les conditions et options de valorisation des RGAn ont été également documentées en relation avec les changements dans les systèmes de production du bétail en Afrique, les enjeux et défis. Une attention particulière a été portée sur l'importance des cadres politiques et juridiques et du rôle des communautés propriétaires et utilisatrices des RGAn.
- ◆ L'examen d'expériences dans le monde sur la valorisation des RGAn a été porté sur la conservation *in situ versus ex situ* et a été illustré par des exemples de valorisation de races en tenant compte des aspects économiques, des chaînes de valeur et des besoins de durabilité.

Les différents exposés ont fait l'objet de débats qui ont permis d'approfondir les questions relatives à la valorisation des RGAn.

#### **Deuxième Journée :**

La deuxième journée a débuté par la présentation du rapport de la première journée faite par le Dr Léon TATI, Point Focal RGAn du Congo. Cette présentation a été suivie par deux exposés :

- Formulation participative de politiques d'élevage : Extrapolate - Intérêt pour les stratégies et plans d'action sur les RGAn, présenté par le Professeur Cheick LY de la FAO ;
- Axes et cadrage d'un projet régional de valorisation des RGAn en AOC, présenté par le Professeur Cheick LY et Dr Mouhamadou M. DIAW, Coordonnateur régional, BAD-PROGEBE-URC, Gambie.

La première présentation a, dans un premier temps, défini les objectifs de l'exposé et a, dans un second temps, mis l'accent sur l'outil « Extrapolate » basé sur quatre éléments à savoir : les acteurs, les contraintes, les résultats qui doivent être mesurables par rapport aux contraintes et enfin

les politiques qui ciblent les contraintes afin d'obtenir des résultats mesurables. Après la présentation de l'outil, un exemple pratique de model a été donné.

Le second exposé du jour a pour objectif de donner aux experts et aux points focaux des éléments d'information qui vont servir de cadre de réflexion au niveau des travaux des différents groupes de travail en commission. Par rapport aux axes prioritaires, neuf (9) axes ont été définis qui sont :

1. Typologie des races et appui méthodologique ;
2. Renforcement des capacités techniques nationales ;
3. Gestion et circulation de l'information sur les races ;
4. Sécurisation du capital génétique (banque de gènes) ;
5. Législation sur l'amélioration génétique et suivi des performances ;
6. Synergie des acteurs pour plus d'impact et d'efficacité ;
7. Analyse de la demande en produits animaux ;
8. Forum électronique pour échanges ;
9. Stratégies de financement de manière à favoriser les synergies.

Suite à ces deux présentations, trois groupes de travail ont été constitués et chargés de proposer une note d'identification d'un projet régional. Trois rapports des travaux en groupe ont été produits et présentés en séance plénière. Après différentes observations, une commission restreinte s'est chargée d'en faire une synthèse formulée comme suit :

#### **Synthèse des travaux de groupes**

##### **Objectif global**

- Valoriser les Ressources génétiques animales transfrontalières.

##### **Objectifs spécifiques**

- Inventorier et caractériser les RGAn dans les pays de l'Afrique Centrale ;
- Définir des stratégies pour une gestion durable des RGAn en Afrique Centrale ;
- Renforcer les capacités nationales pour le développement des races endémiques des pays en situation post-conflit de l'Afrique de l'Ouest ;
- Développer une banque régionale de gènes au niveau de l'Afrique de l'Ouest ;
- Renforcer la coordination et la coopération entre les pays de l'AOC pour le développement du commerce des races transfrontalières.

##### **Recommandations**

- Demander au comité de pilotage de formuler un draft de projet à partir des travaux de groupes et des objectifs retenus dans la synthèse ;
- Recommander au Point Focal Régional de jouer un rôle clé dans la coordination, le renforcement institutionnel au niveau régional.

Au terme de cette seconde journée, la cérémonie de clôture a été marquée par trois allocutions :

- Allocution prononcée par le Professeur Cheick LY au nom de la FAO ;
- Allocution prononcée par le Dr Mouhamadou M. DIAW au nom du PROGEBE ;
- Allocution prononcée par le Directeur de l'Elevage du Togo au nom du Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche du Togo.



Photo de famille

## Deuxième réunion du Comité de pilotage du Point Focal Sous-Régional pour les Ressources Génétiques Animales en Afrique de l'Ouest et du Centre (PFS-R-RGAn-AOC). Lomé (Togo), 16 Décembre 2011

La deuxième réunion du Comité de pilotage (CP) du Point Focal Sous-Régional pour les Ressources Génétiques Animales en Afrique de l'Ouest et du Centre (PFS-R-RGAn-AOC) s'est tenue le vendredi 16 décembre 2011 à Lomé, au Bureau de la Représentation de la FAO au Togo.

Ont participé à cette réunion :

- Les représentants des pays membres du Comité de Pilotage (Sénégal et Togo pour l'Afrique de l'Ouest ; et Congo pour l'Afrique Centrale) ;
- Les représentants du CIRDES, du CORAF/WECARD, de la FAO, du PROGEBE et de l'AU-IBAR ;
- Des observateurs : CEDEVIRHA et ITC ;
- Et une personne ressource.

L'ordre du jour adopté pour la réunion comporte les huit points suivants :

1. Point sur la mise en œuvre du programme de travail du PFS-R établi lors de la réunion de juin 2011 ;
2. Point sur le premier appel à propositions de la FAO dans le cadre de la Stratégie de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources génétiques animales ;
3. Appui à l'élaboration des projets pour la mise en œuvre du Plan Global de Gestion des Ressources Animales ;
4. Projets fédérateurs : TCP, Initiative AU-IBAR ;
5. Mise en place d'une banque de gènes ;
6. Lancement du processus de sélection de l'institution hôte du secrétariat du PFS-R ;
7. Stratégie de communication du PFS-R ;
8. Questions diverses.

### Point sur la mise en œuvre du programme de travail du PFS-R pour les RGAn en AOC

La plupart des actions de la feuille de route du Point Focal Sous-Régional établie lors de la réunion de juin 2011 à Libreville (Gabon), ont été réalisées ou sont en cours de mise en œuvre.

Cependant, les contacts avec les organisations sous-régionales élues au Comité de pilotage, en l'occurrence CEEAC, IPAR/CEMAC, PRASAC et ROPPA n'ont pas encore abouti. Le Secrétariat du PFR-S va poursuivre les démarches en envoyant des lettres de relance à travers les Bureaux sous-Régionaux pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, par les Représentations de la FAO, les membres du Comité de Pilotage et les Points Focaux Nationaux pour les RGAn. A l'avenir, il sera fait appel au réseau de la FAO en AOC pour faciliter les contacts avec les pays et l'acheminement du courrier.

Dans le souci d'une meilleure maîtrise de l'information sur la gestion des RGAn, le Professeur Cheikh Ly de la FAO s'est porté volontaire pour réfléchir sur un système de diagnostic des capacités des pays à mener des programmes d'amélioration génétique en s'inspirant de l'expérience PVS et en tenant compte du guide élaboré par la FAO pour l'amélioration génétique.

### Point sur le premier appel à propositions de la FAO dans le cadre de la Stratégie de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources génétiques animales

Dr Badi Besbes, Chargé des Ressources Génétiques Animales au Siège de la FAO, a précisé que, suite à l'appel à propositions de la FAO, 60 requêtes de financements, comprenant 50 nationales et 10 régionales, ont été reçues. Sur ces propositions, cinquante-cinq (55), soit 92 %, répondent aux critères de recevabilité. En outre, 50 % de toutes les propositions viennent de l'Afrique. En ce qui concerne le PFS-R, douze (12) propositions nationales (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo) et trois (3) propositions régionales (PROGEBE pour la Gambie, la Guinée, Mali et le Sénégal ; ITC pour la Gambie et le Sénégal ; et Dr Vitalis Chepnda pour le Cameroun, la République Centrafricaine et le Tchad) ont été soumises. L'examen des dossiers va se poursuivre jusqu'en février 2012. Ensuite, entre mars et mai 2012, il sera demandé aux soumissionnaires présélectionnés de soumettre des propositions complètes. Les premiers accords de financement seront annoncés en octobre-novembre 2012. Les décaissements suivront immédiatement pour le démarrage effectif de ces projets d'une durée maximale de 24 mois.

### Appui à l'élaboration des projets pour la mise en œuvre du Plan Global de Gestion des Ressources Génétiques Animales

Suite au message envoyé aux pays par le Secrétariat pour leur proposer un appui pour la relecture de leur proposition avant leur soumission à la FAO, seules deux propositions ont été reçues de la Guinée et du Nigéria.

### Projets régionaux fédérateurs

La requête officielle de projet pour près de 500 000 USD présentée par l'AU-IBAR pour financement sur les ressources du Programme de Coopération Technique de la FAO est en cours au niveau 2. Ce projet est destiné à appuyer UA-BIRA, de janvier 2012 à décembre 2014, à établir un

mécanisme régional pour faciliter la création d'un PFR pour les RGAn en Afrique par (i) le renforcement du Point Focal Sous-Régional pour les RGAn en Afrique de l'Ouest et du Centre ; (ii) la facilitation d'un mécanisme pour un PFR africain en Afrique Orientale et Australe et (iii) le renforcement des capacités en gestion des RGAn.

La réunion consultative d'experts tenue les 15 et 16 décembre 2011 a proposé au Comité de Pilotage le développement d'un grand projet régional de valorisation des ressources génétiques animales en Afrique de l'Ouest et du Centre à partir des résultats des travaux de groupes et des objectifs retenus dans la synthèse. Elle a également, recommandé que le Point Focal Sous-Régional joue un rôle clé dans le coordination le renforcement institutionnel au niveau régional.

Le Comité de Pilotage a finalement retenu un projet régional fédérateur dont l'objectif global est la « contribution à la gestion durable des ressources génétiques animales en AOC » avec pour objectifs spécifiques :

- La valorisation des RGAn transfrontalières, notamment par :
- L'inventaire et la caractérisation des RGAn, en particulier dans les pays de l'Afrique Centrale ;
- Le développement d'une banque régionale de gènes au niveau de l'Afrique de l'Ouest ;
- et la promotion de l'accès au marché.
- L'appui institutionnel par :
- Le renforcement des capacités nationales pour le développement des races endémiques des pays en situation post-conflit de l'Afrique de l'Ouest ;
- Le renforcement de la coordination et de la coopération entre les pays de l'AOC pour le développement du commerce des races transfrontalières.

Un groupe de travail comprenant, le CIRDES, le Congo, le CORAF/WECARD, la FAO, le PROGEBE, l'AU-IBAR, et le Président du Comité de Pilotage, a été constitué pour mieux définir les objectifs du projet régional et proposer une note conceptuelle d'ici la mi-février 2012.

En outre, il a été signalé qu'une autre initiative de l'AU-IBAR est en cours de développement. Actuellement à l'état de note conceptuelle, elle prévoit les activités suivantes :

- Le développement des technologies de caractérisation ;
- La mise en place de banques de gènes ;
- L'harmonisation de la législation au niveau africain ;
- La dissémination de l'information.

Il s'agira d'un programme continental pour la conservation, la caractérisation, la collecte et l'utilisation durable des RGAn en Afrique.

La multiplicité des initiatives concernant la gestion des RGAn a mis en évidence le besoin d'une coordination renforcée des activités pour plus d'impact et d'efficience.

#### Mise en place d'une banque de gènes

Le point des discussions entre le CIRDES et le PROGEBE relativement à la conservation cryogénique a été fait. Les multiples difficultés ainsi que l'opportunité d'une telle opération (coût et efficacité par rapport à la régénération d'une race, la récupération des embryons, la conservation de semences ou d'embryons, etc.) ont été discutées. Finalement, le Comité a décidé d'approfondir la réflexion sur la faisabilité d'une telle opération tout en tenant compte du contexte sous-régional.



Réunion du comité de pilotage dans la salle de conférence de la Représentation de la FAO au Togo

#### Lancement du processus de sélection de l'Institution hôte du Secrétariat du PFS-R

La date de la prochaine assemblée générale (AG) devant se situer vers juin 2013 et le processus de sélection devant être lancé au moins quatre mois avant l'AG, il a été retenu de lancer le processus de sélection au début de l'année 2013.

#### Stratégie de communication du PFS-R

Il a été suggéré de poursuivre, à l'interne, la réalisation d'une maquette de dépliant présentant le PFS-R d'ici février 2012. Cette maquette sera mise en page et produite avec le concours de la FAO.

Le besoin de disposer d'un logo du Point Focal Sous-Régional et la nécessité de poursuivre l'animation du réseau par des échanges thématiques au niveau du forum électronique (DAD-NET West and Central Africa) ont aussi été soulignés, tout comme une meilleure visibilité des Points Focaux Nationaux-RGAN, en particulier à travers leurs rôles et activités dans les pays.

#### Questions diverses

##### *1. Réhabilitation du Centre International sur la Trypanotolérance (CIT/ITC)*

Le Dr.Olanrewaju Babatunde Smith du CIT-Gambie, a informé le Comité de Pilotage sur le processus de réhabilitation en cours du Centre International sur la Trypano-tolérance (CIT/ITC), de l'atelier de brainstorming et du forum de discussion préparatoire auxquels seront invités certains membres du Comité.

Le CORAF/WECARD a été interpellé sur sa possible contribution dans la redynamisation de ses bases centres que constituent ITC et le CIRDES. Il a été signalé que le CORAF/WECARD a une grande expérience dans la mobilisation des bailleurs avec une démarche inclusive et participative et qu'il pourrait donc appuyer le CIT/ITC dans ce cadre. Le CORAF/WECARD a, en outre, prévu une évaluation de ses bases centres, dont le CIT/ITC, pour mieux identifier les possibilités d'appui qu'il pourrait leur apporter.

##### *2. Appui au Point Focal Sous-Régional*

Le Comité a recommandé que l'appui au point Focal Sous-Régional soit intégré dans les activités routinières des institutions et des pays dans une démarche d'appropriation.

##### *3. EXTRAPOLATE*

Le Comité a discuté la possibilité de mettre en œuvre, à titre pilote, un processus participatif d'élaboration et de mise en œuvre de politiques d'amélioration génétique utilisant le logiciel EXTRAPOLATE (*Ex-ante tool for ranking policy alternatives/outil ex ante de classement des alternatives politiques*) développé par la FAO dans le cadre du

Programme Pro-Poor livestock Policy Initiative/PPLPI (Initiative pour des Politiques d'Elevage en faveur des pauvres). Au niveau du PROGEBE, une telle expérience pourrait être tentée en Guinée et au Mali qui sont en train de mettre en place un programme de sélection de bovins Ndama. Il a été, également, suggéré la diffusion de l'information sur l'outil pour susciter l'intérêt des pays.

#### *4. Evènements importants*

Sur un autre plan, le Comité a été informé de la tenue de la Vingt-Septième Conférence Régionale de la FAO pour l'Afrique, qui aura lieu en avril 2012 à Brazzaville (Congo), et de l'Assemblée Générale du CORAF/WECARD en mai 2012 à N'Djamena (Tchad), couplée avec une semaine scientifique. Il s'agit là d'évènements importants que le PFS-R pourrait mettre à profit pour bien se positionner.



Réunion du comité de pilotage dans la salle de conférence de la Représentation de la FAO au Togo

## APPUI A LA RELANCE DU SECTEUR SEMENCIER

### Réunion du Comité de Pilotage du Projet

Le mardi 27 décembre 2011, s'est tenue dans la salle de Conférence de la FOPADESC à Lomé, la réunion du Comité de Pilotage du projet «TCP/TOG/3301(D) - Appui à la relance du secteur semencier au Togo ».

L'ordre du jour était articulé autour de trois points:

- Présentation et validation des résultats du projet ;
- Formulation de recommandations ;
- Divers

Etaient présents à la réunion :

- Le Secrétaire Général du MAEP, M. Mindi LAMBONI, Président du Comité ;
- Le Directeur des Semences, Coordonnateur National du Projet, Dr DIDJEIRA Akihila, Rapporteur ;
- Le Chargé de Programme de la FAO Togo, M. Sena Kossi ADUFU, Membre ;
- Le Directeur Général de l'ITRA, Dr Comlan Atsu AGBO-BLI, Membre ;
- Le Directeur Général de l'ICAT, Dr Ayéfouni ALE GONH-GOH, Membre ;
- et le Consultant National en technologie des semences, M. Mawulé ESSEH-YOVO, Membre.

Le Secrétaire Général du MAEP, M. Mindi LAMBONI, Président de la séance a, dans son mot introductif, remercié tous les membres du comité présents, pour leur disponibilité et leur ponctualité aux réunions du comité de pilotage. Il a ensuite rappelé que la présente réunion est la dernière du comité de pilotage étant donné que la date de clôture du projet est fixée au 31 décembre 2011. L'ordre du jour fut ensuite entamé en son premier point notamment la présentation et la validation des résultats issus du projet.

**Les résultats du projet** ont été présentés par le Coordonnateur Dr Akihila DIDJEIRA. Il ressort de cette présentation que toutes les activités prévues ont été réalisées sauf une, qui ne sera pas exécutée dans le délai du projet. Il s'agit de la sensibilisation des acteurs de la filière semencière sur les textes réglementaires qui est reprogrammée pour le mois de janvier 2012 pour des raisons purement techniques.

Après la présentation, les uns et les autres se sont réjouis du bon déroulement des activités et ont apprécié le niveau

d'exécution du projet qui est un véritable succès. Le comité a, cependant, déploré le retard constaté dans la réhabilitation des locaux devant abriter les laboratoires régionaux. A cet effet, il a instruit la Direction des Semences de prendre toutes les dispositions afin que la réhabilitation soit effective dans le premier trimestre de 2012 afin de permettre l'installation des équipements acquis par le projet et stockés dans le laboratoire national à Sotouboua.

Le comité s'est, par ailleurs, appesanti sur l'allocation définitive des matériels acquis dans le cadre du projet. Il ressort des discussions que tout véhicule acquis dans le cadre d'un TCP redevient la propriété de la FAO à la fin du projet alors que les autres matériels deviennent la propriété de l'Institution ayant bénéficié de l'appui.

Au vu des résultats obtenus à travers le TCP/TOG/3301(D) et pour une relance effective du sous secteur des semences au Togo, le comité a formulé à l'endroit du Gouvernement les recommandations suivantes :

#### **Au titre de la mise en œuvre efficiente de la politique et du plan stratégique de développement du sous secteur semencier, il est proposé :**

- La promulgation, dans un meilleur délai, de l'avant projet de la loi semencière ainsi que ses textes d'application afin de permettre d'une part, à la Direction des Semences de jouer pleinement son rôle régional en matière de contrôle de qualité et de certification des semences et d'autres part, de sécuriser tous les acteurs de la filière semencière ;
- La nécessité de faire une étude technico-économique pour déterminer les moyens matériels nécessaires et évaluer le coût estimatif de mise en œuvre du programme de développement du secteur semencier avec ses différentes composantes ;
- L'accélération de la mise en place du Conseil National des Semences et Plants (CNSP) et ses commissions techniques afin de se doter d'un organe conseil qui permettra la mise en œuvre de la Politique Nationale Semencière sans heurt ni difficulté majeure puisque l'adhésion de presque tous les acteurs est garantie à travers le CNSP ;

- La mise en place, dans les meilleurs délais du Fonds d'Appui Semencier (FAS) pour le financement de la promotion et de la production des semences au sens large de la filière.

**Au titre de l'opérationnalité effective de la Direction des Semences :**

- La réhabilitation dans un meilleur délai des locaux devant abriter les laboratoires régionaux (Atakpamé et Dapaong) afin de permettre leur équipement ;
- La mise en place d'une équipe d'inspecteurs assermentés ainsi que de contrôleurs ;
- La dotation de la Direction en personnel pour les opérations d'analyse de semences ;
- La formation de cadres en technologie des semences et en agro business au sein de la Direction ;
- L'achat d'équipements complémentaires pour les laboratoires ;
- La prise en charge des frais de fonctionnement des laboratoires d'analyse de semences.

**Au titre de la pérennisation de la production des semences de pré base et base :**

- La mise en œuvre des moyens matériels et financiers pour la sélection, le maintien des variétés et la production des semences de pré base et/ou de base ;
- La formation universitaire (MSc/PhD) au profit de jeunes ingénieurs sur la sélection, la biotechnologie, la technologie des semences.

**Au titre de l'homologation des variétés en vue de leur inscription au Catalogue National des Espèces et Variétés végétales cultivées au Togo :**

- La constitution, au sein du CNSP, d'un Comité Technique d'Homologation des Espèces et Variétés (CTHEV) ;

- La constitution, au sein du CTHEV, des commissions « Cultures » chargées, entre autres, d'élaborer des règlements techniques, par espèce ou groupe d'espèces, concernant les épreuves de distinction, homogénéité et stabilité (DHS) et de valeur agronomique et technologique (VAT) des variétés ;

- La mise en place des moyens matériels et financiers pour la conduite des essais de semences en vue de leur homologation.

**Au titre de l'organisation et du renforcement des capacités des opérateurs semenciers :**

- L'organisation des voyages d'étude au niveau national afin que les opérateurs locaux puissent échanger sur leurs expériences en matière de production, de conditionnement et de commercialisation des semences ;
- La poursuite les séances de formation/recyclage des producteurs semenciers ;
- La poursuite de l'effort d'incitation des opérateurs semenciers à s'organiser en une association interprofessionnelle ;
- Le renforcement des compétences des opérateurs semenciers dans leurs domaines respectifs tels que les techniques de production de semences, la gestion financière et comptable et le marketing.

**En divers**, les membres du comité ont été informés et conviés à participer à la cérémonie d'inauguration du Laboratoire national d'analyse de semences par le Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche dans la première quinzaine du mois de janvier 2012.

La séance de travail a été levée à 11h 10 mn par le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Président de séance, après avoir réitéré sa gratitude à tous les membres.

**Contact**

1307, Avenue Duisburg  
B.P : 4388, Lomé, Togo  
Téléphone : +228 22 21 04 11  
+228 22 22 06 72  
+228 90 36 59 50  
  
Télécopie : +228 22 21 05 80  
E-mail : FAO-TG@fao.org

**Objectif et devise**

Notre objectif :  
**« Aider à construire un monde libéré de la faim »**  
 Notre devise :  
**« Fiat Panis »**  
 ou  
**« Du pain pour tous »**

Pour mieux nous connaître, retrouvez-nous sur le web à

<http://www.fao.org>